

Masters préparant aux concours de l'enseignement

Contexte national

Commission pédagogique de la CPU

Le document (*Eléments du référentiel sur la formation des enseignants*) du 17 février 2010 donne les indications suivantes :

1. une mention ou une spécialité assure une meilleure lisibilité de l'offre de formation qu'un parcours ;
2. l'obtention du grade de Master dans une mention ou une spécialité donnée permet à un étudiant de se réinscrire dans une autre spécialité de la même mention ou dans une autre mention ;
3. en revanche, l'obtention du grade de Master dans un parcours d'une mention donnée ne comportant pas de spécialité ne permet pas à un étudiant de se réinscrire dans cette mention, fût-ce en vue d'un autre parcours ;
4. La réinscription dans un diplôme déjà obtenu ne peut en effet se faire qu'à la double condition que l'étudiant renonce à l'année déjà validée et que l'administration retire sa décision de validation ;
5. contrairement à une mention ou à une spécialité, le parcours ne figure pas sur le diplôme de master ;

Contexte régional

L'accord du 12 janvier 2010 stipule :

«

Les présidents et vice-présidents CEVU des six universités de l'académie ainsi que le directeur et les deux directeurs adjoints de l'IUFM, école interne de l'Université d'Artois, et le Recteur de l'académie de Lille se sont accordés le 12 janvier 2010 sur les points suivants :

- Les masters donnant accès au recrutement des enseignants du second degré feront l'objet de cohabilitations. Les enseignements seront assurés en coopération avec l'IUFM, école interne de l'Université d'Artois, pour les dimensions professionnelles.
- Le master donnant accès au recrutement des enseignants du premier degré (PE) fera l'objet d'une mention unique, cohabilitée par les cinq universités intéressées et portée par l'Université d'Artois avec l'IUFM, son école interne. Ces différents partenaires piloteront ce master dans le cadre du PRES. Pour ce master (PE), les enseignements seront dispensés dans les sites de l'IUFM, ils seront assurés par les personnels de l'IUFM, en coopération avec des personnels des Universités de proximité, dans le respect des exigences d'un master.
- L'organisation des stages concernant le premier et le second degré est assurée par l'IUFM école interne d'Artois, en coopération avec les services académiques.
- La formation des maîtres, notamment PE, et l'ensemble des moyens dédiés, ont vocation à intégrer le PRES dès à présent. Les conditions de ces migrations sont à préciser.
- A titre transitoire, et au moins pour 2010-2011, les inscriptions au master du premier degré se feront à l'Université Artois.

»

Réunion des Vice-Présidents et de la Direction de l'IUFM du 20 janvier 2010:

- Il est rappelé que selon l'accord régional on vise la **co habilitation de spécialités** et que l'IUFM doit être associé à l'élaboration des maquettes pour la partie formation professionnelle. L'interlocuteur privilégié pour le second degré est Jean-François Inisan.
- La maquette du second degré sera, comme la maquette du premier, de **1000 heures sur les 4 semestres**, **2/3** étant réservés aux enseignements disciplinaires (y compris didactique et épistémologie) et **1/3** aux enseignements professionnels. La **répartition de la formation professionnelle** sur les différents semestres reste à définir.
- La préparation à l'agrégation reste, elle aussi, à définir. Elle pourra s'intégrer dans les parcours ou faire l'objet de « formations complémentaires » hors maquette

Réunion des Présidents, Vice-Présidents et de la Direction de l'IUFM du 24 mars 2010:

- 1) Transformation de la mention « Sciences et Métiers de l'Éducation et de la Formation » (SMEF) en Mention « Sciences et Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » (SMEEF). Sous cette mention, seront hébergées plusieurs spécialités
 - Spécialité « PE » cohabilitée par les 6 Universités et portée par l'Artois. Inscription exclusive des étudiants de cette spécialité à l'Université d'Artois en 2010-2011.
 - les spécialités existant actuellement dans la mention « Sciences et métiers de l'éducation et de la formation » à Lille1 et Lille3, et portées par Lille3, auxquelles pourront s'associer de nouveaux partenaires
 - d'autres spécialités permettant notamment la réorientation des M1 de la spécialité PE n'étant pas admis dans le M2, non concurrentes aux spécialités existant actuellement à Lille1 et Lille3
- 2) Pour l'année 2010-2011, l'IUFM gèrera les flux (accès au M1, flux M1-M2) selon des mécanismes clairement exposés aux vice-présidents des 6 Universités cohabilitées, et admis par l'ensemble de ces vice-présidents.
- 3) Le pilotage de la spécialité PE sera assuré par un comité pédagogique interuniversitaire présidé par le Président du PRES. Ce comité assurera les missions suivantes :
 - gestion des flux étudiants, pour l'accès au M1 et pour l'accès au M2
 - définition des contenus de formation (évolution, adaptation, suivi...)
 - constitution des équipes pédagogiques
 - définition des modalités de contrôle des compétences et des examens
 - définition des calendriers universitaires
 - constitution et organisation des jurys
 - évaluation des formations
- 4) Adossement de la spécialité PE aux 4 laboratoires les plus fortement concernés et mobilisés, dont le CIREL et le RECIFES (les 2 autres laboratoires seraient LDAR (Laboratoire de Didactique André Revuz - Mathématiques, physique, Chimie Paris Diderot) et TEXTE et CULTURE)
- 5) La contribution de Lille1 et de l'UVHC au master préparant le CAPET Eco-Gestion est acceptée, ce master étant porté par l'Artois.

Structure générale de la maquette pour le premier et le second degré

	FORMATION DISCIPLINAIRE				FORMATION PROFESSIONNELLE		
	UE1	UE2	UE3	UE4	UE5	UE6	
S1	Maîtrise disciplinaire 48H 5 ects	Maîtrise disciplinaire 48H 5 ects	Maîtrise disciplinaire 48H 5 ects	Maîtrise disciplinaire 48H 5 ects	Culture professionnelle 48H 5 ects	Intervention éducative 48H 5 ects	30 ects
S2	Maîtrise disciplinaire 48H 5 ects	Maîtrise disciplinaire 48H 5 ects	Maîtrise disciplinaire 48H 5 ects	Didactique disciplinaire 48H 5 ects	Culture professionnelle 48H 5 ects	Intervention éducative Stage – Rapport 48H 5 ects	30 ects
S3	Maîtrise disciplinaire 48H 5 ects	Maîtrise disciplinaire 48H 5 ects	Epistémologie Histoire de la discipline 48H 5 ects	Didactique disciplinaire 48H 5 ects	Culture professionnelle 48H 5 ects	Intervention éducative Analyse de terrain 48H 5 ects	30 ects
S4	Méthodologie Mémoire de recherche 20H 11 ects	Epistémologie Histoire de la discipline 24H 3 ects	Didactique disciplinaire 24H 3 ects	Didactique disciplinaire 24H 3 ects	Culture professionnelle 24H 3 ects	Méthodologie Stage – Rapport 20H 7 ects	30 ects

Liste des établissements concernés par les différentes disciplines

	Artois	UVHC	IUFM	ULCO	Lille 1	Lille 2	Lille 3
Allemand							
Anglais							
arts Plastiques							
Docum.							
CAPEPS							
Espagnol				*			
Hst. Géo		*					
Italien							
Let. Class							
Let. Mod.							
Maths							
Musique							
Philo.							
Phys. Chimie							
SES					*		
SVT	*						
CPE							
CAPLP							
CAPET Eco gestion Adm		*			*		

				*		
--	--	--	--	---	--	--

Préparant actuellement

**demandes d'élargissement de co-habilitations*

Contexte Local Lille 1

Pour chaque master, voire agrégation, créer **une nouvelle spécialité** dans une mention disciplinaire intitulée « *Métiers de l'Enseignement et de la Formation en NomDeLaDiscipline (préconisation des VP CEVU lors d'une réunion)* » dans le respect de la maquette générique

PREMIER DEGRE :

1) Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

o Mention Sciences et Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation - SMEEF

- Spécialité existante : **Didactiques, Enseignement et Formation de Formateurs (DEFF)** (cohabilitée Lille 1 et Lille 3)
- Spécialité existante : **Encadrement, Conseil et Orientation en éducation (ECO)** (cohabilitée Lille 1 et Lille 3)
- Spécialité existante : **Sciences de l'Education et Formation des adultes (SEFA)** (cohabilitée Lille 1 et Lille 3)
- Spécialité existante : **Travail Educatif et Social (TES)** (cohabilitée Lille 1 et Lille 3)

- **Nouvelle spécialité : Professorat des écoles** (co-habilitation Lille1, Lille3, UVHC, ULCO, Artois)
 - *Nouvelle spécialité : Education & Santé (ES) (ULCO)*
 - *Nouvelle spécialité : Conseiller Pédagogique d'Etablissement (CPE) Artois*
 - *Nouvelle spécialité : « Management et Qualité des Dispositifs de Formation », avec deux parcours « Conception et suivi de formation » et « Ingénierie pédagogique pour publics spécifiques » UVHC*

SECOND DEGRE :

Domaine DROIT, ECONOMIE, GESTION

o Mention Sciences de Gestion

- Spécialité nouvelle : « Métiers de l'enseignement et de la formation en économie gestion » (cohabilitée avec UVHC et Artois (Porteur ?))
- Spécialité nouvelle : « Diplôme de Formateur en Sciences et Techniques de Gestion » (cohabilitée avec UVHC))

o Mention existante : Economie appliquée

- Spécialité nouvelle : « Métier de l'enseignement des et de la Formation en Sciences Economiques et Sociales » (cohabilitée Artois ?)

Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

o Mention Sociologie-Ethnologie

- Nouvelle spécialité : « Métier de l'enseignement et de la Formation en sciences économiques et sociales » (Cohabilitation Artois)

Domaine SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE

o Mention Mathématiques

- Nouvelle spécialité : « Métiers de l'enseignement et de la Formation en Mathématiques »

- **Mention Physique**
 - Nouvelle spécialité : « Métiers de l'enseignement et de la Formation en Physique chimie » (Cohabilitation UVHC, ULCO)

- **Mention Chimie**
 - Nouvelle spécialité : « Métiers de l'enseignement et de la Formation en Physique Chimie » (Cohabilitation UVHC, ULCO)

- **Mention Biologie Biotechnologie**
 - Nouvelle spécialité : « Métiers de l'Enseignement et de la Formation en Biotechnologies »
 - Nouvelle spécialité : « Métiers de l'Enseignement et de la Formation en SVT » (cohabilitation Artois)
 - Nouvelle spécialité : Savoirs Scientifiques et Compétences Expérimentales en SVT (Agrégation)

- **Mention Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement**
 - Nouvelle spécialité : « Métiers de l'Enseignement et de la Formation en SVT » (cohabilitation Artois)
 - Nouvelle spécialité : « Savoirs Scientifiques et Compétences Expérimentales en SVT »

- **Mention Ecologie**
 - Nouvelle spécialité : « Savoirs Scientifiques et Compétences Expérimentales en SVT »

ANNEXE

Programme de la mention SMEEF, spécialité « Professorat des écoles »

Semestre 1 <i>Enjeux et exigences du métier de PE</i>		
	H	ECTS
UE 1 <i>L'institution scolaire, ses acteurs et ses métiers</i>	24	3
EC 1 a L'institution scolaire et le système éducatif	12	
EC 1 b Les métiers de l'enseignement : travail enseignant, finalités, valeurs, dilemmes	12	
UE 2 <i>Savoirs pour enseigner : apprentissages et développement</i>	28	3
EC 2 a Le développement cognitif, social et affectif de l'enfant et l'adolescent	12	
EC 2 b L'apprentissage	8	
EC 2 c Discipline scolaire et polyvalence ; savoirs scolaires et formes de la transposition didactique	8	
UE 3 <i>Savoirs disciplinaires de référence, savoirs à enseigner, savoirs à apprendre : mobilisation et synthèse des connaissances en lien avec les épreuves d'admissibilité</i>	94	8
EC 3 a Langage et lecture-écriture	24	
EC 3 b Mathématiques	20	
EC 3 c Histoire-géographie	38	
EC 3 d EPS	12	
UE 4 <i>Interventions didactiques et situations d'apprentissage : démarches d'élèves, erreurs et aides</i>	72	7
EC 4 a Langage et lecture-écriture	22	
EC 4 b Mathématiques	18	
EC 4 c Histoire-géographie	20	
EC 4 d EPS	12	
UE 5 <i>Pratiques personnelles réfléchies en relation avec le métier</i>	24	3
EC 5 a Pratique d'une langue étrangère	12	
EC 5 b Observer et décrire des situations éducatives	12	
UE 6 <i>Méthodologies de recherche</i>	36	3
Sensibilisation aux démarches de recherche en rapport avec les problématiques des UE 1 à 4		
Horaire encadré	278	
UE 7 <i>Stage d'observation et de pratique accompagnée</i>	48	3
Crédits ECTS	30	

Semestre 2 Dimensions culturelles du métier de PE

H ECTS

UE 1 <i>L'institution scolaire, ses acteurs et ses métiers</i>	24	3
EC 1 a L'institution scolaire, le système éducatif et les relations entre acteurs	12	
EC 1 b Les métiers de l'enseignement : la dimension culturelle de l'enseignement	12	
UE 2 <i>Savoirs pour enseigner : cultures professionnelles et culture personnelle</i>	36	3
EC 2 a Les apprentissages de l'école maternelle	12	
EC 2 b Interdisciplinarité, transdisciplinarité, polyvalence, projets	12	
EC 2 c Éducation civique	12	
UE 3 <i>Savoirs disciplinaires de référence, savoirs à enseigner, savoirs à apprendre : mobilisation et synthèse des connaissances en lien avec les épreuves d'admissibilité</i>	94	8
EC 3 a Réflexion et savoirs sur la langue	24	
EC 3 b Regard disciplinaire et épistémologique sur les mathématiques scolaires	20	
EC 3 c Savoirs et raisonnement scientifique en sciences expérimentales et en technologie	38	
EC 3 d Histoire des arts	12	
UE 4 <i>Interventions didactiques et situations d'apprentissage : démarches d'élèves, erreurs et aides</i>	70	7
EC 4 a Analyse de la langue et aide à la compréhension	22	
EC 4 b Mathématiques	16	
EC 4 c Savoirs et démarches d'investigation en sciences expérimentales et technologie	20	
EC 4 d Productions artistiques	12	
UE 5 <i>Pratiques personnelles réfléchies en relation avec le métier</i>	22	2
EC 5 a Pratique d'une langue étrangère	12	
EC 5 b Une UE au choix :	10	
Mise en œuvre et analyse d'une pratique musicale		
Mise en œuvre et analyse d'une pratique en arts visuels		
Mise en œuvre et analyse d'une pratique physique et sportive		
UE 6 <i>Méthodologies de la recherche</i>	46	4
Séminaire : aide à la formulation et à l'écriture du projet de mémoire	18	
Sensibilisation aux démarches de recherche en rapport avec les problématiques des UE 1 à 4	28	
Horaire encadré		292
UE 7 <i>Stage d'observation et de pratique accompagnée</i>	60	3
Crédits ECTS		30

Semestre 3 Hétérogénéité des élèves et diversification des pratiques

	<i>H</i>	<i>ECTS</i>
UE 1 <i>L'institution scolaire, ses acteurs et ses métiers</i>	24	3
EC 1 a <i>L'institution scolaire et les politiques éducatives</i>	12	
UE 1 b <i>Les métiers de l'enseignement : la relation éducative</i>	12	
UE 2 <i>Savoirs pour enseigner : apprentissages et diversité des élèves</i>	36	3
EC 2 a <i>Rapports aux savoirs, pratiques sociales de référence et savoirs scolaires</i>	12	
EC 2 b <i>Modes d'organisation de la classe et prise en compte de l'hétérogénéité</i>	12	
EC 2 c <i>Les élèves à besoins éducatifs particuliers</i>	12	
UE 3 <i>Savoirs disciplinaires de référence, savoirs à enseigner, savoirs à apprendre et diversité des élèves</i>	76	8
EC 3 a <i>Français.</i>	16	
EC 3 b <i>Mathématiques</i>	12	
EC 3 c <i>EPS</i>	12	
EC 3 d <i>Sciences expérimentales et en technologie</i>	12	
EC 3 e <i>Musique</i>	12	
EC 3 f <i>Apprentissage des langues étrangères</i>	12	
UE 4 <i>Interventions didactiques et situations d'apprentissage : conception de situations</i>	68	7
EC 4 a <i>Français</i>	20	
EC 4 b <i>Mathématiques</i>	18	
EC 4 d <i>EPS</i>	10	
EC 4 e <i>Sciences expérimentales et technologie</i>	10	
EC 4 f <i>Musique</i>	10	
UE 5 <i>Pratiques personnelles réfléchies en relation avec le métier</i>	30	3
EC 5 a <i>Ateliers d'analyse réflexive de pratiques</i>	8	
EC 5 c <i>Pratique d'une langue étrangère</i>	12	
EC 5 d <i>Une UE au choix :</i>	10	
<i>Mise en œuvre et analyse d'une pratique musicale</i>		
<i>Mise en œuvre et analyse d'une pratique en arts visuels</i>		
<i>Mise en œuvre et analyse d'une pratique physique et sportive</i>		
UE 6 <i>Méthodologies de recherche</i>	20	3
<i>Séminaire de méthodologie</i>		
<i>Horaire encadré</i>	254	
UE 7 <i>Stage en responsabilité (40 heures en S3, 68 heures en S4)</i>	40	3
<i>Crédits ECTS</i>		30

Semestre 4 Enseigner : de la conception à l'évaluation

	H	ECTS
UE 1 <i>L'institution scolaire, ses acteurs et ses métiers</i>	24	3
UE 1 a L'institution éducative : l'enseignant dans l'école et dans l'équipe	12	
UE 1 b Les métiers de l'enseignement : les pratiques professionnelles	12	
UE 2 <i>Savoirs et savoir-faire pour enseigner</i>	40	4
UE 2 a Atelier d'analyse et de résolution de problèmes professionnels	16	
UE 2 b Construction d'un cadre pédagogique, gestion de classe	12	
UE 2 c Les outils de l'enseignant	12	
UE 3 <i>Savoirs disciplinaires de référence, savoirs à enseigner, savoirs à apprendre : programmes, programmation, progression, évaluation</i>	54	5
UE 3 a Français	18	
UE 3 b Mathématiques	12	
UE 3 c Histoire et géographie	12	
UE 3 d Arts visuels	12	
UE 4 <i>Interventions didactiques et situations d'apprentissage : objectifs, supports, consignes, aides, critères d'évaluation</i>	52	5
UE 4 a Français	18	
UE 4 b Mathématiques	14	
UE 4 c Histoire et géographie	10	
UE 4 d Arts visuels	10	
UE 5 <i>Pratiques personnelles réfléchies en relation avec le métier</i>	22	2
UE 5 a Pratique d'une langue étrangère	12	
UE 5 b Une UE au choix :	10	
Mise en œuvre et analyse d'une pratique musicale		
Mise en œuvre et analyse d'une pratique en arts visuels		
Mise en œuvre et analyse d'une pratique physique et sportive		
UE 6 <i>Méthodologies de recherche</i>	20	6
Séminaire		
Horaire encadré		212
UE 7 <i>Stage en responsabilité (40 heures en S3, 68 heures en S4)</i>	68	5
Crédits ECTS		30